

# Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTEUR EN CHEF:

Miguel ALMEREYDA

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS

Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAULT

## ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

Secrétaire Général: Eugène MERLE

## EN AMERIQUE

### Les propositions allemandes sont transmises à l'Angleterre, qui donnera lundi son acceptation ou son refus

#### Les malices allemandes

Nous avons annoncé hier la dernière trouvaille allemande. Par un accord conclu entre le gouvernement allemand et les Etats-Unis, les Américains réapprovisionneraient en céréales la population civile d'Allemagne et cela sous l'intégrité de leur pavillon national.

A ce prix les sous-marins allemands ne torpilleraient pas les navires marchands battant pavillon étoilé. C'est tout simple ! Pourtant, cette manière élégante de forcer le blocus économique qui est l'œuvre des Alliés et de conserver ses rapports amicaux ne paraît guère en état de grâce à Washington. Cependant, le Président Wilson a transmis au gouvernement britannique la proposition allemande.

#### Les propositions de M. Wilson

Voici, résumés, les propositions du président Wilson :

L'Allemagne et la Grande-Bretagne s'engageraient à ne pas semer de mines flottantes, et à ne poser de mines fixes qu'à proximité des ports. Les mines seraient fuses de manière à ne plus présenter de danger si elles se détachent.

L'Allemagne et la Grande-Bretagne s'engageraient à ne pas employer de sous-marins contre les navires de commerce.

L'Allemagne accepterait qu'on importât chez elle des engrais de nitrate, mais elle montrerait comment les plus cruels châtimens peuvent être dépassés.

A Londres, les milieux maritimes et les agences d'assurances sont plus confiants que jamais : le dernier effort allemand pour frapper l'Angleterre manquera son but.

Le taux d'assurances du gouvernement reste le même : un pour cent seulement.

(Herald.)

favorable ; mais une semaine de guerre sous-marine furtive contre des navires marchands sans défense, sur lesquels un certain nombre de non combattants ont perdu la vie, a sans doute ancré les Alliés dans la résolution d'empêcher d'entrer en Allemagne une seule livre de vivres.

Du New-York Times : « Il est clair que tout dépend de la réponse de l'Angleterre, car il ne nous est guère possible de beaucoup insister pour l'amener à modifier une politique de guerre déjà suivie d'un commencement d'exécution. »

#### La réponse anglaise pour lundi

Londres, jeudi. — S'apercevant que sa politique de piraterie ne donne aucun résultat, l'Allemagne cherche à influencer les Etats-Unis et à leur demander à la Grande-Bretagne de desserrer son étreinte offrant même de renoncer à capter les navires neutres si l'Angleterre permet l'entrée en Allemagne de vivres et autres denrées nécessaires.

La réponse de la Grande-Bretagne sera donnée lundi, après que les puissances neutres aient préalablement, par courtoisie, reçu communication.

Bien que tous les commentaires officiels soient encore inconnus, il ne faudra pas être surpris si cette réponse se résume par l'étranglement le plus inexorable de tout commerce avec l'Allemagne et si elle contient l'interdiction de lui laisser parvenir aucune marchandise, coton, vivres, etc.

La Grande-Bretagne refusera de marchander avec les nitrate, mais elle montrera comment les plus cruels châtimens peuvent être dépassés.

A Londres, les milieux maritimes et les agences d'assurances sont plus confiants que jamais : le dernier effort allemand pour frapper l'Angleterre manquera son but.

Le taux d'assurances du gouvernement reste le même : un pour cent seulement.

(Herald.)

## La Chambre des Députés

### La limitation des débits de boissons

La discussion du projet réglementant l'ouverture de nouveaux débits n'est pas encore terminée.

La Chambre tient à adopter une loi en harmonie avec les dispositions précédentes sur la matière.

Le décret pris le 7 janvier par le gouvernement ne visait que la réglementation d'ouverture de nouveaux débits ; le contre-projet Scilicet pris en considération par la Chambre a étendu la question à la réglementation de la profession des débitants.

La commission de l'hygiène publique a mis sur pied un projet qui paraît donner satisfaction à la majorité de l'assemblée. De nombreux amendements ont été déposés sur les articles.

### LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Il faut retenir surtout ceux ayant trait à la reconnaissance de la propriété commerciale.

Il se livra à cette occasion une bataille serrée. MM. Levasseur, Lauche, Aubriot, Grossier, Laval, Frédéric Brunet, Cachin proposent un article additionnel ainsi conçu :

« Tout débiteur de boissons visé par la présente loi conserve en fin de chaque bail un droit au renouvellement pour une égale durée, à la condition de prévenir le propriétaire six mois au moins avant l'expiration dudit bail. »

« Si l'une des parties entend modifier les charges, clauses ou conditions de bail et qu'il n'y a pas accord, le différend sera porté devant la juridiction compétente qui statuera après expertise. »

M. Mole, député de l'Hérault, se montre moins exigeant. Son désir se formule par le texte suivant :

« Tout débiteur de boissons visé par la présente loi à la condition de prévenir le propriétaire de l'immeuble occupé par lui six mois avant l'expiration de son bail en cours, a droit au renouvellement dudit bail pour une durée égale et aux mêmes conditions que celles établies par le contrat existant. »

Au cas de désaccord entre les partis sur les clauses et charges ou conditions du nouveau bail, le locataire aura toujours le droit à un renouvellement de bail d'une année aux anciennes conditions.

L'expiration de cette année, le bail prolongé prendra fin par un congé donné par le propriétaire de l'immeuble six mois avant la date d'expiration.

La commission et le gouvernement estiment que ces amendements doivent être écartés et renvoyés à la commission du commerce pour un rapport d'ensemble sur la propriété commerciale.

Ce sera sans doute l'opinion de la Chambre.

### LE RAYON DE TRANSFERT

En tout cas, la discussion ne sera vive que sur le quatrième paragraphe de l'article 11, ainsi conçu :

N'est pas considéré comme ouverture d'un nouveau débit la translation d'un débit déjà existant, si elle est effectuée par le propriétaire du fonds de commerce ou ses ayants-droit dans un rayon de cent mètres et si les réserves prévues au paragraphe 3 de l'article 6.

La Chambre ayant accordé le rayon de

deux cents mètres à l'article 6, l'accorde vraisemblablement également à l'article 11.

Il n'y aura plus à se prononcer que sur des dispositions additionnelles dont la principale est de M. Ernest Lagan, et a pour objet l'interdiction d'empiéter dans les débits sur toutes femmes à l'exception de la femme et des filles du débitant.

Il est probable qu'avant le vote sur l'ensemble, plusieurs déclarations seront apportées à la tribune. Les uns regretteront que la loi fût venue en discussion pendant la durée des hostilités ; les autres estimeront que le texte n'est pas encore suffisant pour lutter contre l'alcoolisme.

Quelles que soient les explications le vote, le projet sera adopté et renvoyé immédiatement à l'examen du Sénat.

### AU GROUPE DU PARTI RADICAL

Réunion importante et nombreuse au groupe du parti radical. L'examen de la question du blé était le principal objet de la discussion.

### CHEZ LES SOCIALISTES

Le groupe socialiste a envisagé le problème soulevé par le renchérissement du prix du blé. Plusieurs solutions ont été préconisées.

### A LA COMMISSION DE L'ARMÉE

#### Incident réglé

La sous-commission de l'habillement qui avait remis sa démission à la suite d'un différend avec le service central, a repris cette démission après une entrevue du Président de la Commission de l'armée et le général Pedoya, du Président de la sous-commission, M. Cousson et le ministre de la Guerre, la sous-commission de l'habillement ayant obtenu la satisfaction qu'elle réclamait.

Dans sa réunion de cet après-midi, la Commission de l'armée doit examiner, à moins de modification à son ordre du jour, la question des relations du haut commandement et du gouvernement.

### Vexations allemandes

Washington, 26 février. — Le gouvernement des Etats-Unis vient d'être saisi d'une plainte émanant du ministre américain à La Haye au sujet des entraves apportées à ses relations diplomatiques avec le Luxembourg, du fait des autorités militaires allemandes.

M. Van Dyke signale à son gouvernement le double fait qu'une lettre par lui adressée au ministre d'Etat du Luxembourg, M. Eyschen, lui a été retournée par l'autorité militaire allemande, et que, d'autre part, celle-ci a retenu une communication qui avait été envoyée à la légation d'Amérique par le consul des Etats-Unis à Luxembourg.

### Contrebande saisie

Londres, 26 février. — Une dépêche de Rotterdam au Daily Telegraph annonce que la police a découvert et saisi, à bord d'une embarcation automobile, un chargement de cuivre, d'une valeur de 140.000 livres sterling, destiné vraisemblablement à l'Allemagne.

## Le Théâtre de la Guerre

### Le Détroit des Dardanelles

Le récent bombardement des forts turcs qui commandent l'entrée des Dardanelles, n'a généralement pas été considéré comme le premier acte d'une action importante, capable de répercussion sérieuse sur l'ensemble de la situation. L'action engagée sembla a priori ne pas devoir dépasser l'importance d'une manifestation plus platonique qu'effective, destinée surtout à troubler la quiétude de l'empire turc.

En quelques jours, les vues se sont nettement modifiées, tant sous l'effet d'un examen plus attentif que par le rapprochement de faits qui semblaient isolés et dont la signification exacte échappait.

A l'heure actuelle, le gouvernement qui connaît l'inefficacité de unir ses destinées à celles des Austro-Allemands comprend toute la gravité de la situation.

Constantinople s'alarme et pourra sans doute s'affoler bientôt avec juste raison. Le bombardement des Dardanelles portera prochainement jusqu'à la capitale turque l'assurance que l'action engagée dans le détroit n'est pas une vaine menace mais un acte nettement orienté, conforme à un plan rigoureusement arrêté.

## Naturalisés de Circonstance

### La Réponse de la Suisse

On s'est ému en Suisse des articles accusant ce pays de favoriser des naturalisations plutôt douteuses. La Gazette de Lausanne, sous le titre : « Une légende », répond ainsi à ces accusations :

« La manière indigne dont certains ressortissants allemands ont abusé de l'hospitalité qu'on leur accordait en France, soit en se faisant passer comme citoyens d'autres Etats, soit en se voyant à l'espionnage, ont éveillé à un haut degré la méfiance du public français. On comprend très facilement, après tout ce qui s'est passé, que les Français cherchent à se défendre contre les Allemands dans la vie civile ; on comprend aussi qu'en présence de la facilité avec laquelle les Allemands se métamorphosent en Alsaciens, en Russes, en Polonais, en Suisses, etc., tout en restant Allemands en vertu de leur législation, le public français se laisse impressionner par des nouvelles à sensation qui visent à éveiller leurs susceptibilités nationales, ainsi lorsque M. Urbain Gohier publie dans le Journal un article où il accuse la Suisse de naturaliser avec une extrême facilité les Allemands désireux d'entrer en France. »

M. de Mircourt a fait une campagne dans le même sens dans Paris-Midi. En lisant les articles de ces deux journaux, on est tenté de croire qu'en Suisse, et surtout à Zurich et à Bâle, on serait occupé à naturaliser en masse des citoyens allemands.

« Prévoyant l'effet que de telles communications devaient produire sur le public français, M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, s'est mis en contact direct avec les rédacteurs du Journal et du Paris-Midi. Pour les convaincre que les naturalisations en Suisse ne se faisaient point avec la facilité dont on parlait MM. Gohier et de Mircourt, il a remis à ces deux journaux un exemplaire de la loi suisse sur les naturalisations. »

Cette démarche n'a pas donné le résultat voulu. Les articles des deux journaux ont passé dans la presse de province et même dans celle de l'Algérie. De tous côtés nous recevons maintenant de la part de Suisses domiciliés à Paris, dans les départements et en Algérie des lettres nous pressant de remettre les choses au point et d'effacer la fâcheuse impression que les accusations portées contre notre pays ont produit dans toute la France.

« Les naturalisations sont réglées en Suisse par la loi fédérale du 25 juin 1903 et par les lois des cantons. »

« La loi fédérale ordonne que l'étranger qui désire obtenir la naturalisation suisse demande tout d'abord au Conseil fédéral l'autorisation de se faire recevoir citoyen. Cette autorisation ne peut être accordée que si l'étranger a un domicile ordinaire et ininterrompu en Suisse pendant les deux ans qui précèdent immédiatement sa demande, et si n'est admise aucune exception. »

« Les propositions d'admission ou de rejet de demandes de naturalisation sont soumises ensuite à l'approbation du Conseil fédéral, qui, à son tour, examine de nouveau les cas présentant des anomalies. On ne pourrait s'imaginer contrôle plus sévère. »

« Il est vrai que depuis le commencement de la guerre le nombre des demandes de naturalisation a augmenté et cela essentiellement du fait de la présence en Suisse de nombreux déserteurs, ressortissants de tous les Etats belligérants. A Genève, par exemple, il y a, d'après ce que nous avons appris d'une source absolument sûre, environ 500 déserteurs français. Des déserteurs russes sont aussi très nombreux. De même, les déserteurs allemands. Une forte proportion de ces déserteurs sont établis en Suisse depuis nombre d'années, marés, pères de famille. Plusieurs ont épousé des Suissesses et sont simplement restés chez nous, ne donnant pas suite à l'ordre de mobilisation de leur pays. Ce sont ces réfractaires à la mobilisation qui ont formé la presque totalité des demandes de naturalisation formulées depuis six mois. Or, ces gens ne demandent qu'une chose : rester tranquillement en Suisse. »

« Un moyen simple de contrôler ce que nous venons de dire serait de dresser la statistique des naturalisations accordées depuis le commencement de la guerre, avec indication de la qualité et de la nationalité antérieure des requérants. Mais même sans statistique, je puis affirmer que les naturalisations en masse dont on parle quelques journaux français sont de pure légende. »

## LA GUERRE

### Tandis qu'en France nous enregistrons partout des succès, on annonce une importante victoire russe en Pologne

#### (Dernières dépêches)

#### VICTOIRE RUSSE

Londres, jeudi. — Un télégramme de Rome annonce que l'ambassade russe vient de publier un bulletin annonçant une importante victoire russe dans le centre de la Pologne sur la rive gauche de la Vistule.

#### En Galicie

#### LES ARMEES AUTRICHIENNES EN DANGER

Londres, 26 février. — Du Times : « Les armées autrichiennes opérant en Galicie orientale paraissent se trouver dans une situation critique. »

« Les forces russes, en même temps qu'elles contiennent les attaques de l'ennemi, avancent vers le sud, à travers les Carpathes, sur le flanc des colonnes marchantes autrichiennes. Les lignes de communication de ces dernières semblent être réduites à un espace étroit sur la frontière roumaine, ce qui peut leur faire courir un grand danger. »

#### En Russie

#### ENTRE LE NIEMEN ET LA VISTULE

Londres, 26 février. — Le Daily Telegraph reçoit de son correspondant à Petrograd : « Une bataille générale est engagée entre le Niemen et la Vistule. La lutte est particulièrement violente autour de Prasnysk. »

« Selon des personnalités militaires bien informées, il est évident que l'objectif de l'ennemi n'est pas de s'assurer la possession de points stratégiques précis, mais seulement d'attaquer l'armée russe, qu'il espère surprendre avant qu'elle n'ait pu se préparer à livrer une contre-attaque efficace. »

« Une patrouille allemande avait réussi à prendre pied sur la rive droite du Niemen, »

## Les Conditions de la Paix

### La discussion dans la presse allemande

La Haye, 26 février. — Le « Vorwaerts » relate que la commission du budget du Landtag de Prusse s'est réunie le mardi 23 février sur l'initiative des conservateurs, afin de délibérer à nouveau sur la libre discussion des conditions de paix.

Les journaux conservateurs continuent d'attaquer la « Gazette de l'Allemagne du Nord ».

La « Gazette de la Croix », organe du parti conservateur protestant prussien, écrit dans son numéro du 24 :

« Il est ridicule de prétendre que l'opinion publique participera librement à cette discussion si elle n'est admise à se faire entendre que lorsque le gouvernement impérial aura révélé ses vues. »

La « Deutsche Tages Zeitung », journal conservateur agrarien, écrit :

« Nous ne savons pas si la « Gazette de l'Allemagne du Nord » a exprimé la pensée des milieux dirigeants. S'il en était ainsi, nous le regretterions, car nous souhaitons que le moment soit proche où le gouvernement considérera non seulement comme possible, mais comme nécessaire, de laisser le public s'expliquer au sujet de la paix. »

La « Post », journal pangermaniste, écrit le 23 février :

« Prétendre que le moment opportun pour parler de la paix sera celui où nous en aurons fini avec nos ennemis équivaut à dire que nous aborderons cette question lorsque le moment sera passé. L'intervention de la Gazette de l'Allemagne du Nord et le ton méprisant que ce journal affecte vis-à-vis de la presse est fait pour déchaîner la guerre civile. Il est vrai que ce journal ne parle au nom d'aucun parti allemand. »

« Il faut que le gouvernement choisisse. Déclarer à la fois qu'on associe le peuple à la question de la paix et qu'on ne peut laisser la parole libre au peuple libre avant l'ouverture des négociations : c'est vouloir accumuler les contradictions. »

Les Dernières Nouvelles de Berlin, journal du parti conservateur libre, écrit, le 24 :

« Il se peut que les vœux populaires influent sur la direction des négociations. Mais comment l'empereur et le chancelier s'en rendraient-ils compte s'ils ne les connaissent pas ? »

Le Vorwaerts constate que, tandis que toute la presse discute sur les droits de la censure à empêcher un débat dans les gazettes à propos des conditions de paix, la Ligue Militaire, fondée il y a trois ans par le général Keim, s'assemble au Reichstag et vote un ordre du jour adressé à l'empereur et au kaiserprinz aux termes duquel la paix ne devra être conclue que contre des compensations non seulement financières, mais aussi territoriales à la fois en Europe et hors d'Europe.

Le Berliner Tageblatt, journal radical, critique l'attitude des conservateurs, et note avec regret que la paix ne règne pas plus à l'intérieur qu'à l'extérieur.

#### Les destinées de l'Italie

Palerme, 26 février. — Le professeur Gio Bandini a fait, le 24 février, à Palerme, en présence de plusieurs milliers de personnes, une conférence sur les destinées

mais elle a été poursuivie et taillée en pièces par la cavalerie russe. Le Morning Post dit que l'opinion s'accorde de plus en plus, dans les milieux les plus qualifiés, que la ruée des troupes allemandes de la Prusse orientale vers Varsovie est surtout un bluff égaré, qui aura coûté très cher à l'ennemi.

#### En France

#### VERS CALAIS

Londres, 26 février. — L'envoyé spécial du Daily Express à la frontière hollandaise télégraphie : « La nouvelle concentration des troupes allemandes a lieu à Courtrai. Suivant des officiers d'état-major, les Allemands tentent un nouvel effort pour atteindre Calais. »

#### En Turquie

#### PANIQUE A CONSTANTINOPLE

La panique turque grandit à la perspective de l'invasion. Les Turcs creusent des tranchées sur la rive d'Europe.

#### FORTS DE L'ENTREE DES DARDANELLES DETRUITS

Londres, 26 février (Official). — L'Amirauté annonce que, le temps s'étant amélioré, le bombardement des forts extérieurs des Dardanelles a été repris hier 25 février, à 8 heures du matin. Tous les forts de l'entrée du détroit ont été détruits. Les opérations continuent.

#### En Autriche-Hongrie

#### LE MONOPOLE DES CEREALES

Vienne (via Amsterdam), 25 février. — Un décret impérial ordonne la saisie de tous les stocks de blé, de seigle, d'orge, de maïs et d'avoine existant en Autriche-Hongrie.

#### de l'Italie. Il a conclu en faisant ressortir la nécessité de l'intervention.

A l'issue de la conférence, des étudiants se répandirent dans la ville aux cris de : « Vive Trente ! Vive Trieste ! »

#### L'empereur parle

#### A SON PEUPLE DE POÈTES ET DE PHILOSOPHES !

Bâle, 26 février. — Dans son télégramme de remerciements à la Diète prussienne, l'empereur Guillaume déclara : « Le peuple des poètes et des philosophes, transformé en un peuple en armes, peut avoir confiance dans la ferme résolution qu'il a de vaincre tous les ennemis de la culture et de la mentalité allemandes. Dieu est avec nous et avec notre juste cause. »

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

#### TROIS HEURES

L'artillerie allemande s'est montrée assez active dans la vallée de l'Aisne ; nos batteries l'ont réduite au silence dans l'après-midi.

En Champagne, nos progrès se sont poursuivis ; nous avons gagné du terrain dans les bois au nord-ouest de Perthes et au nord de Mesnil-les-Hurlus.

L'armée belge a repris un petit élément de tranchée qu'elle avait momentanément perdu.

L'armée anglaise a, en Belgique, repoussé une attaque allemande et, d'autre part, gagné une centaine de mètres sur la route de La Bassée.

L'action continue dans la vallée de la Meuse ; aux Jumelles d'Ornes, nous avons détruit des abris de mitrailleuses et bouleversé les tranchées ennemies.

Nous avons réalisé de nouveaux progrès au bois Brâlé (forêt d'Aprenmont). Les Allemands ont été chassés de plusieurs des boyaux de communication entre les tranchées ; ils ont subi des pertes sérieuses et ont abandonné sur le terrain de nombreux boucliers et outils.

#### Le Communiqué de la Marine

I. — Le torpilleur d'escadre français Dauger, qui escortait un convoi de ravitaillement pour le Montenegro, a heurté une mine autrichienne dans le port d'Antivari le 24 février à 21 h. 30 et a coulé. 38 hommes de l'équipage ont disparu. Cet accident n'a pas empêché de terminer les opérations de ravitaillement et le retour du convoi s'est ensuite effectué normalement.

II. — Le croiseur français le Desaix a fait, le 23 février, une démonstration sur Akaba. Sa compagnie de débarquement, soutenue par l'artillerie du bâtiment, a chassé et dispersé la petite troupe turque qui occupait ce village.

#### Bourse de Paris

Fonds d'Etats : Français 3 %, 69 60 ; 3 1/2 %, 90 60. — Russe 1891, 61 45 ; 1904, 89 80 ; 1909, 70 55. — Extérieure, 85.

